

CONSEIL MUNICIPAL
Commune de MUNTICELLU

Séance du 05 juin 2026 à 18h00

L'an deux mille vingt-six et le 05 juin 2026 à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joseph MATTEI, Maire, conformément aux articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation : 26 mai 2026

NOMBRE DE MEMBRES AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL : 19		
QUORUM		
Présents	Absents	Pouvoirs
16	2	1

Présents : MATTEI Joseph - MARTELLI Corinne - - ROMANI Sylvie - Christian BANDINI - MALASPINA Jean-Louis-COLOMBANI Laurent - LICCIA Marcelle - Patricia GUINTINI- KHODJA Eliane- FRANCESCHINI Louis- CUBADDA Charles- GIOCANTI Marie Dominique- - PETRIGNANI Yoann- Noélie MARCHETTI- COSTA Angèle- SAVELLI René

Ont donné pouvoir : François FONDACCI à Joseph MATTEI

Absents : Patrick DANESI- LE BRAS Philiberte

Le quorum étant atteint, Monsieur CUBADDA Charles est désigné secrétaire de séance.
Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h00, procède à l'appel des conseillers et à la lecture de l'ordre du jour, qui est le suivant :

Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Monsieur CUBADDA Charles, Mme KHODJA Eliane, Monsieur PETRIGNANI Yoann et Madame COSTA Angèle.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

Le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 16 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 DU CGCT est remplie.

Une liste déposée et enregistrée :

LISTE « INSEME PE A CORSICA »

- | | |
|---------------------|-----------------------------|
| - MATTEI Joseph | - PETRIGNANI Yoann |
| - COSTA Angèle | - MALASPINA Marie-Dominique |
| - COLOMBANI Laurent | - CUBADDA Charles |
| - ROMANI Sylvie | - MARCHETTI Noëlie |

Monsieur le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales. Le maire indique que doivent être élus 5 délégués et 3 suppléants.

Vote

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 17
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 17

Ont obtenu :

- LISTE « INSEME PE A CORSICA » : 17 voix

Répartition des sièges des délégués

Monsieur le maire proclame les résultats définitifs :

LISTE « INSEME PE A CORSICA » : 5 sièges de délégués

Répartition des sièges des suppléants

Monsieur le maire proclame les résultats définitifs :

LISTE « INSEME PE A CORSICA » : 3 sièges de suppléants

L'ordre du jour est épuisé, le Maire clos le débat et lève la séance à 19h00

Procès-verbal approuvé en séance de conseil municipal du 24 juin 2026

Le Maire,
Joseph MATTEI

Le secrétaire de séance,
Charles CUBADDA

